



# COMMUNIQUÉ

## LE CABINET AUGUST DEBOUZY A ACCOMPAGNÉ LA SOCIÉTÉ IDSUD DANS LE CADRE DE DÉPÔT D'UNE OFFRE PUBLIQUE DE RACHAT PORTANT SUR SES PROPRES ACTIONS CONTRE DES ACTIONS FRANÇAISE DES JEUX DÉTENUES EN PORTEFEUILLE

Private Clients Droit fiscal Private Equity Corporate - M&A | 30/06/21 | Jérôme Brosset Xavier Rohmer  
Gwendoline Hong Tuan Ha



Le cabinet August Debozy a conseillé IDSUD, groupe familial fondé en 1850 qui comprend des marques aux multiples métiers, dans le cadre de l'offre publique de rachat par échange portant sur ses propres actions rémunérée par la remise d'actions Française des Jeux détenues en portefeuille.

Cette offre s'inscrit dans l'ambition stratégique de IDSUD de continuer à consacrer ses ressources au développement de son activité tout en constituant une opportunité de liquidité offerte aux actionnaires d'IDSUD désireux de céder tout ou une partie de leurs actions si ceux-ci ne souhaitent pas accompagner la société dans le développement de l'activité énergie..

L'offre a été déclarée conforme par l'Autorité des marchés financiers le 22 juin 2021.

L'équipe August Debozy était représentée par Jérôme Brosset (Associé) et Gwendoline Hong Tuan Ha (Avocate Senior) sur les aspects corporate ainsi que Xavier Rohmer (Associé) et Emilie Lecomte (Counsel) sur les aspects fiscaux

---